ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)
ᑯᐯᒃ ᑕᕐᕋᒐᓂᒥᐅᑦ ᐱᓇᓱᑦᑎᑦ ᑲᑐᑦᔨᕐᑲᑎᒋᓐᓂᖓ
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC
ᑳ ᒫᒧᐱᒡ ᐋᐱᑎᓲᓯᐅᒡ ᐊᑎᒫᐱᓯᒡ ᑯᐯᒃ

Comité exécutif, Procès-verbal 1011CEPV-07

Réunion téléphonique du 8 mars 2011

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Larry Imbeault	Vice-président
Georges Mensink	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
Tarek Khazen	Directeur de secteur – Enseignants CSC
David Chalmers	Directeur de secteur – Soutien CSK
Jeannie McKee	Directrice de secteur – Soutien CSC
Liza Wapachee	Directrice de secteur – CPE

Absence :

François Beauchemin	Directeur de secteur – Enseignants CSK

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Georges Mensink présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Georges Mensink et appuyé par Tarek Khazen

QUE L'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Négociations
   - 3.1 Entente de principe Enseignants CSK
   - 3.2 Plan d'action

4. Bilan des négociations
5. Prochaine rencontre
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Tarek Khazen

QUE Patrick D'Astous soit nommé Président d'assemblée et Georges Mensink soit nommé Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Négociations

3.1 Entente de principe Enseignants CSK

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 3

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Dave Chalmers

QUE Le Comité exécutif entérine l'entente de principe intervenue à la table Enseignants CSK telle que présentée et recommande son acceptation par les membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Plan d'action

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Georges Mensink

QUE Étant donné l'entente de principe intervenue à la table Enseignants CSK, le Comité exécutif suspend le plan d'action pour la négociation Enseignants CSK jusqu'au vote des assemblées générales. Advenant l'acceptation par les membres de l'entente de principe, le Comité exécutif annulera les moyens de pression liés au plan d'action.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Bilan des négociations

Larry Imbeault, Alain Lajoie et Patrick D'Astous présentent le point quant aux bilans des négociations S8-S9, E3 et E4.

Proposition 5

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Sur la base des conclusions des bilans de la négociation présentés par les négociateurs de l'Association, toutes les représentations nécessaires soient faites pour amender les protocoles de négociation nous liant aux fédérations et à la Centrale avant le prochain Congrès et ce, dans le but d'y en faire rapport et d'y faire les propositions nécessaires pour assurer à l' Association la capacité d'assumer son mandat de négociation pleinement tel que le prévoit ses statuts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Prochaine réunion

La date précise de la prochaine rencontre reste à déterminer.

6. Levée de l'assemblée

Proposition 6

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ